

MASTER MENTION DROIT PARCOURS CONTENTIEUX DES DROITS ET LIBERTÉS FONDAMENTAUX

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Master (LMD)

Domaine : Droit, Economie, Gestion

Parcours type(s) :

* Contentieux des droits et libertés fondamentaux

Nature de la formation : Mention

Niveau d'étude visé : BAC +5

Composante :

UFR de droit, sciences politiques et sociales

Public cible :

* Demandeur d'emploi

* Étudiant

* Salarié - Profession libérale

Formation initiale

Validation des Acquis de l'Expérience : Oui

Formation à distance : Non

Objectifs

Former les étudiants au contentieux des droits et libertés fondamentaux, et leur apporter, en théorie comme en pratique :

- une connaissance approfondie des organes (notamment juridictionnels) chargés de la protection des droits et libertés fondamentaux ;
- une connaissance approfondie des procédures administratives et/ou juridictionnelles à suivre pour défendre ou rétablir les droits ou libertés fondamentaux des personnes ;
- une connaissance approfondie de la substance des droits et libertés fondamentaux en droit interne et international, ainsi que des problématiques actuelles liées aux évolutions des droits et libertés au sein de la société française spécifiquement, et plus largement dans le monde.

Préparer les étudiants aux examens et concours dans les domaines juridiques, à l'écrit et à l'oral, et notamment :

- examen d'entrée au CRFPA (profession d'avocat) ;
- concours d'accès à l'ENM (magistrature) ;
- concours administratifs de catégorie A (concours d'entrée à l'Ecole Nationale d'Administration, concours de conseiller de TA-CAA, concours de la police nationale, concours de la gendarmerie, concours des douanes, notamment).

Compétences visées

- Conseiller toute personne physique ou morale dans le domaine des droits et libertés fondamentaux (particuliers, personnes morales de droit privé et de droit public) ;
- Initier, assumer, diriger toute procédure juridictionnelle destinée à préserver les droits et libertés fondamentaux, devant des juridictions internes ou internationales ;
- Comprendre les enjeux des évolutions juridiques dans le domaine des droits et libertés fondamentaux, organiques (composition et procédures des juridictions) et matérielles (enjeux économiques, bioéthiques, écologiques, notamment, des décisions des autorités de l'Etat) ;
- Pouvoir exposer, à l'écrit comme à l'oral, toute problématique, éventuellement complexe, liée aux droits et libertés fondamentaux, hors ou dans le cadre d'une procédure juridictionnelle et/ou administrative.

EN BREF

Durée : 2 ans

Précision du rythme :

La formation est ouverte en formation initiale, répartie sur deux semestres, de septembre à janvier, puis de janvier à juin.

Capacité d'accueil : Le nombre de places étant limité à 25, les candidats seront retenus dans cette limite en fonction de leur mérite.

INFOS PRATIQUES

Candidature :

Du 3 mai 2019 au 13 juin 2019

EN SAVOIR +

Sites web :

Site de l'UFR DSPS

Organisation

La formation est ouverte en formation initiale, répartie sur deux semestres, de septembre à janvier, puis de janvier à juin.

La formation consiste en :

- des enseignements, magistraux et pratiques, dispensés par des enseignants-chercheurs et des professionnels du droit des libertés, auxquels la participation est obligatoire ;
- des conférences, ponctuelles, assurées par des intervenants extérieurs, auxquelles la présence est obligatoire ;
- un stage professionnel, d'une durée d'au moins deux mois, effectué au sein d'une entreprise, d'une personne publique ou d'un service public (par exemple une juridiction), ou d'une association, sous la direction d'un tuteur, au sein de la structure d'accueil, et d'un enseignant de la formation ;
- un rapport de stage assorti d'une soutenance.

Conditions d'admission

La formation est sélective. Sont admises à postuler toutes les personnes ayant validé un master 1 en France, en droit (privé et/ou public, général ou spécial), ou en sciences politiques, ou une formation à l'étranger reconnue comme équivalente.

Les directeurs de la formation s'assurent que les candidats ont bien les compétences requises pour suivre la formation : bonne connaissance du droit interne et européen, bonne expression orale et écrite, bonne culture générale, notamment.

Le nombre de places étant limité à 25, les candidats seront retenus dans cette limite en fonction de leur mérite.

Candidature

Du 3 mai 2019 au 13 juin 2019

Sites web

UFR DSPS

Poursuite d'études

- Auxiliaires de justice : avocat, huissier, notaire ;
- Métiers de la magistrature et du greffe ;
- Métiers publics de la sécurité (police nationale ou municipale, gendarmerie, douanes, notamment) ;
- Juriste en entreprise ou en collectivité publique ;
- Juriste en association ou en organisation non gouvernementale.

Contact(s) administratif(s)

Jean-Jacques MÈNURÈT

Responsable du Master 1 Droit public interne et européen

Charles REIPLINGER

Responsable du Master 1 Droit privé

Contact(s) administratif(s)

Contact formation continue

Tel. 01 49 40 37 64

 acc-cfc@univ-paris13.fr

[Site Internet du CeDIP](#)



Contact validation des acquis


Tel. 01 49 40 37 04

 svap-cfc@univ-paris13.fr

Contact(s) administratif(s)

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant (Campus de Villetaneuse)

Tel. 01 49 40 40 11

 gestion.voie@univ-paris13.fr

[Site Internet du VOIE](#)

